

Lettre Trimestrielle d'Information

EHPAD

N°04/2023

Edito
Déménagement
Enquête Bientraitance
Temps forts et fêtes de
fin d'année



66 Edito

Cette fin d'année 2023 signe la fin de la reconstruction des services sanitaires et EHPAD du Centre Hospitalier de la Corniche Angevine. Le 12 décembre l'ensemble des résidents, patients et professionnels est réuni sous le même toit à Chalonnes sur Loire, pour être accueilli et travailler dans les meilleures conditions.

Un petit retour en arrière de 10 années nous ramènerait à l'époque où tout était incertain, les financements, la faisabilité, les autorisations, un si long chantier ...

Aujourd'hui, face aux difficultés traversées par nos établissements publics, nous sommes heureux d'avoir réussi ce pari. Il s'agissait de construire pour les personnes âgées du territoire et pour les professionnels de tous les services, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Nous espérons que ces derniers seront fortement attirés par des locaux et des équipements neufs, facilitant indéniablement les conditions de travail.

Certes il nous reste encore quelques travaux, avec notamment la démolition de Saint Brieuc et les espaces extérieurs. D'ici à la fin du premier semestre 2024 l'ensemble du site sera agrémenté de véritables voies de circulation, aménagements paysagers, et plantations de nouvelles espèces végétales.

Je remercie les familles qui se sont investies avec nous dans le déménagement des résidents, et je souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.

Sylvie DIETERLEN, Directrice.

Retour sur le déménagement

Le 12 décembre dernier, les 35 résidents de l'EHPAD La Source et les 35 résidents de Saint Brieuc ont emménagé dans leurs nouveaux logements. Tout s'est bien passé et désormais, nous sommes tous réunis sur le même site à Chalonnes sur Loire.

Un grand Merci à toutes les équipes du CHCA, aux bénévoles et aux familles qui nous ont prêté main forte!

C'est enfin la fin de ce chantier en 3 PHASES qui nous aura occupé au total près de 10 années depuis la conception du projet jusqu'à la fin des travaux.

Démarre aujourd'hui la "PHASE 4" qui se déroulera jusqu'en juillet 2024, avec la démolition du bâtiment Saint Brieuc et l'aménagement des espaces extérieurs.

Quant au bâtiment de Rochefort, il se vide peu à peu et sera prochainement transformé en résidence avec appartements.



REGARDS CROISÉS SUR LA BIENTRAITANCE

L'établissement participe à la campagne d'évaluation sur la promotion de la Bientraitance proposée par le réseau QualiREL Santé.

En participant à cette campagne régionale, nous pourrons identifier des leviers et marges d'amélioration en matière de promotion de la bientraitance. Cela nous permettra par ailleurs d'évaluer et d'alimenter notre démarche HUMANITUDE, puis de partager avec d'autres structures et de bénéficier de retours d'expériences.

L'enquête est basée sur 3 questionnaires :

- 1. Questionnaire d'autoévaluation de l'établissement
- 2. Questionnaire pour les professionnels
- 3. Questionnaire pour les patients et résidents

Cette campagne est ouverte du mercredi 1 novembre 2023 au lundi 15 janvier 2024.

Les résultats seront communiqués au cours du premier trimestre 2024, en Conseil de Vie Sociale notamment et par voie d'affichage.

TOM CHANGE D'EMPLACEMENT

En raison de la démolition prochaine du bâtiment Saint Brieuc, le camion d'ophtalmologie mobile s'installera sur le parking de la zone logistique à compter du 01/01/2024 (accès rue Cousin).

La prise de RDV s'effectue toujours sur Doctolib :



NOUVEAU MATERIEL

Grâce au Plan d'Aide à l'Investissement du Quotidien, financé par l'Union Européenne, France Relance et la CNSA, le CHCA a pu acquérir notamment:

- Un Paper board digital installé en salle d'animation permettant l'utilisation des nouvelles technologies lors des activités proposées aux résidents,
- · 2 chariots repas pour optimiser le service en salle de restauration.









Festivités de fin d'année...



Comme chaque année, des temps forts sont organisés pour les résidents de l'EHPAD à l'occasion des fêtes de fin d'année, moments festifs partagés entre les résidents et les équipes :

La distribution de petits colis de friandises offerts par les élus de la commune, les goûters de Noël organisés pour chaque quartier, et les repas de fêtes proposés les jours de Noël et du premier de l'an.













